Demande de Devis (RFQ pour « Request For Quotation »)

Recrutement d'une société de gardiennage

Date : 16 novembre 2026
À : Toutes les entreprises légalement établit en République de Guinée
De : Helen Keller INTL Guinée sis à Kipé Dadia - commune de Ratoma
Objet : Demande de Devis (RFQ) pour le recrutement d'une société de gardiennage.
No. D'Achat. **Gn - 164**

Monsieur le Directeur,

Nous avons le plaisir de vous informer que Helen Keller International (Helen Keller Intl) est à la recherche de fournisseurs expérimentés et qualifiés qui sont disposés à fournir un devis pour le (s) produit (s) suivant (s). Si vous êtes intéressé, vous trouverez ci-dessous quelques indications à suivre :

- Votre devis doit être envoyé sur papier à en-tête de votre entreprise et signé par une personne habilitée.
- Il est recommandé de lire les Termes et Conditions détaillés ci-dessous avant de préparer votre devis.
- Nous vous demandons de bien vouloir accuser réception de la présente demande en signant l'attestation de conflit d'intérêts du fournisseur ci-dessous ; merci de nous indiquer votre intention d'envoyer un devis.
- Aucun appel téléphonique ne sera accepté et toute question concernant ce RFQ doit être soumise par écrit avant la date limite. Les questions et réponses qui sont considérées importantes pour cet appel d'offres peuvent être partagées par Helen Keller Intl avec tous les autres offrants.

Recevez, Monsieur, mes sincères salutations.

Description des locaux	Nombre de gardien	Fréquence	Adresse
Une cour contenant un immeuble R+3 avec deux petites annexes	**2 la journée 2 la nuit**	**24H/24H 7j/7j**	**Kipé Dadia**

Exigences de Validité du Devis

Exigences d'admissibilité du Fournisseur	Cette RFQ est ouverte aux entreprises commerciales et non-gouvernementales, enregistrées en Guinée, spécialisé en service de gardiennage et de sécurité avec une équipe capables de faire le service et réputées pour conduire leurs affaires avec un souci d'intégrité et d'éthique. Remarque : Helen Keller Intl n'attribuera pas de contrat à une entreprise qui est exclue, suspendue ou proposée pour radiation, ou qui propose de faire affaire avec des entreprises qui sont exclues, suspendues ou proposées pour radiation, dans l'accomplissement de l'obligation de cette activité.
Mécanisme contractuel et termes de paiement :	Helen Keller Intl émet un Bon de Commande au Fournisseur. Suite à l'acceptation des biens ou services par Helen Keller Intl, le paiement est effectué dans les 30 jours après la réception d'une facture. En cas de retard, Helen Keller Intl déduira 1% du prix total pour chaque jour de retard de livraison.

	Le paiement est remis exclusivement au Fournisseur identifié dans le Bon de Commande. Il ne sera pas donné à un tiers ou à un particulier.
Instructions pour la livraison :	Votre offre technique et financière doit être signée, estampillée, numérisée et envoyée en pièce jointe au format PDF à gn.procurement@hki.org **Toute entreprise intéressée peut visiter les espaces à nettoyer pour la préparation de son offre. Prière de joindre le 625 25 90 09 pour les indications**
Devis doit inclure les indications suivantes :	Détails du devis : • Devis doit inclure le No. D'Achat ci-dessus ; • Description détaillée des prestations cités ; • Informations détaillées sur les assurances et / ou les garanties couvertes par le fournisseur ; • Prix en GNF excluant les taxes, les droits d'accise et les autres taxes et droits de douane ; Détails de l'entreprise : • Une copie du RCCM, du certificat fiscal (enregistrement de la TVA)
Critères d'évaluation :	Helen Keller Intl va sélectionner l'offre comportant le Prix le plus bas en respectant les spécifications.

Soumission des Devis

Date limite de soumission :	Le devis doit être envoyé à Helen Keller Intl pas plus tard que le jeudi **28 novembre** 2026 à 12H00.
Modalités de soumission :	Le devis peut être soumis : Copie électronique : Signer, estampiller, numériser et envoyer le devis en pièce jointe au format PDF à gn.procurement@hki.org
Durée de validation :	Toutes les offres soumises doivent être valides pendant 90 jours à compter de la date limite de soumission indiquée ci-dessus. Cela comprend, sans toutefois s'y limiter, les coûts, les prix, les termes et les conditions, les niveaux de service et toute autre information. Si votre entreprise est sélectionnée, toutes les informations contenues dans la RFQ et le processus de négociation sont contractuelles et peuvent être acceptées par Helen Keller Intl sans autre négociation.

Termes et Conditions

1. L'émission de cette RFQ n'est pas une déclaration d'attribution de la part de Helen Keller Intl, et n'engage pas Helen Keller Intl à payer les dépenses encourues pendant la préparation et la soumission d'une offre.
2. Les pièces jointes à cette RFQ sont considérées comme faisant partie intégrante de toutes les exigences.
3. Helen Keller Intl peut communiquer avec les Soumissionnaires pour confirmer les coordonnées de la personne habilitée, et le montant de la soumission et pour s'assurer que la soumission a bien été soumise pour cet appel d'offres.
4. Fausses déclarations : Les Soumissionnaires doivent fournir des renseignements complets, exacts et définitifs, conformément à cet appel d'offres et aux pièces jointes.
5. Divulgation d'un conflit d'intérêt : Les Soumissionnaires doivent divulguer toute relation passée, présente ou future avec les parties associées à l'émission, à l'examen ou à la gestion de cet appel

d'offres et de son attribution prévue. Le défaut de présentation complète et transparente de cette déclaration peut amener Helen Keller Intl à réévaluer la sélection d'un Soumissionnaire potentiel.

6. Droit de choisir ou de rejeter : Helen Keller Intl se réserve le droit de choisir et de négocier avec les entreprises identifiées, à sa seule discrétion, comme étant qualifiées pour soumettre des devis compétitifs et peut mettre fin aux négociations sans encourir de responsabilité. Helen Keller Intl se réserve également le droit de rejeter tout ou partie des devis reçus sans explication.
7. Droits réservés : Les réponses à la RFQ deviennent la propriété de Helen Keller Intl. Helen Keller Intl se réserve le droit, à sa seule discrétion :
    - De disqualifier une offre si le Soumissionnaire ne respecte pas les instructions détaillées dans l'appel d'offres ;
    - D'exonérer tous les écarts du Soumissionnaire par rapport aux exigences de cet appel d'offres qui, de l'avis de Helen Keller Intl, sont considérés ne pas être des défauts de matériel qui nécessiteraient un rejet ou une disqualification ; ou si une telle exonération favorise une concurrence accrue ;
    - De prolonger le délai de soumission pour toutes les réponses à la RFQ ;
    - De terminer ou modifier le processus de RFQ à tout moment et réémettre la RFQ ;
    - De décerner une attribution immédiatement après l'évaluation initiale des offres sans discussion ;
    - D'attribuer une offre pour des biens ou des activités partiels et / ou de décerner plusieurs attributions.

Attestation de Conflit d'Intérêts du Fournisseur et Confirmation d'Intention de Soumission

Le Code de Conduite et de Déontologie de Helen Keller Intl exige une divulgation complète et transparente des activités d'approvisionnement. Les employés de Helen Keller Intl doivent éviter tout conflit d'intérêts ou apparence de conflit d'intérêts ; ils doivent divulguer pleinement leurs actions ou leurs relations avec les fournisseurs, entrepreneurs ou consultants potentiels, et ne doivent pas solliciter, demander, accepter ou convenir d'accepter un avantage de la part d'un fournisseur ou d'un fournisseur potentiel. Le Fournisseur accepte soit : 1) de divulguer des possibilités de conflit d'intérêts ; soit 2) de certifier, au mieux de ses connaissances et en toute bonne foi, qu'aucun employé de Helen Keller Intl, ni aucune personne associée à un employé de Helen Keller Intl, n'est un agent, directeur, administrateur, consultant ou n'a des intérêts financiers directs ou indirects, dans son organisation, ou a reçu ou recevra un avantage financier, directement ou indirectement, grâce à l'attribution d'un contrat par le biais de cet appel d'offres. Aux fins de la présente attestation, les personnes « associées » peuvent être notamment : un conjoint, un partenaire domestique, un enfant, un parent, un frère ou une sœur, un beau-frère, un neveu, une nièce, un membre de la famille élargie. Une fausse déclaration matérielle faite en rapport avec cette attestation et / ou le défaut de faire preuve de la vigilance appropriée quand il vérifie les informations qui font l'objet de cette attestation pourrait rendre l'offre du Fournisseur irrecevable aux fins de cette attribution. Le Fournisseur est encouragé à divulguer tout lien avec un employé de Helen Keller Intl susceptible de créer une apparence de conflit d'intérêts, que cette relation réponde ou non aux définitions énumérées ci-dessus.

En signant ci-dessous, le Fournisseur confirme qu'il n'existe aucun conflit d'intérêts connu ou qu'il a divulgué par écrit les possibilités de conflits d'intérêts (veuillez joindre l'attestation de divulgation séparément) ; le Fournisseur accuse réception de cette RFQ, confirmant ainsi son intention de soumettre une offre conformément aux exigences de la RFQ.

Le Fournisseur :

Nom (caractères d'imprimerie) :	
Fonction :	
Signature :	
Date :	